

# INFOS SERVICE NATIONAL

Février 2018

Madame le maire, Monsieur le maire,

L'année 2018 va être riche en nouveaux défis pour le service national notamment pour le projet phare « majdc.fr » mené dans le cadre de la modernisation de l'action publique. Il vise à offrir aux futures classes d'âge concernées par le parcours de citoyenneté et à ses partenaires un ensemble de services dématérialisés permettant d'effectuer en ligne toutes les démarches du parcours de citoyenneté.

Capitaine Ana DE LIMA  
 Chef de centre du service national d'Angers



Journée Défense et Citoyenneté

**Nos échanges d'informations,  
 maintenant c'est en ligne !**

J'ai le plaisir de vous informer que notre nouveau site internet "[majdc.fr](http://majdc.fr)" est ouvert.

Ce service, entièrement **gratuit**, vous permet d'échanger avec vos correspondants du service national de façon moderne et **sécurisée**. Il vous donne notamment la possibilité de déposer vos documents issus des opérations de recensement ou de déclarer un état "néant" et de commander vos imprimés liés au recensement citoyen.

**Vous pouvez dès à présent vous inscrire sur l'espace mairie de [majdc.fr](http://majdc.fr).**

Pour vous aider dans cette démarche, vous trouverez en pièce jointe le mini-guide sur « comment utiliser [majdc.fr](http://majdc.fr) » et un tutoriel pour la connexion au site disponible avec le lien suivant :

[http://adullact.net/frs/?group\\_id=799](http://adullact.net/frs/?group_id=799)



Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC,  
 maintenant c'est en ligne !**



J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



Concernant vos administrés, vous pouvez, d'ores et déjà, les informer, **lors de leur recensement**, qu'un espace leur est également dédié sur [majdc.fr](http://majdc.fr), avec davantage d'interactivité:

- s'informer sur le contenu de leur JDC,
- dialoguer avec le centre du service national par messagerie afin de demander une exemption médicale,
- changer de date et/ou de site JDC,
- signaler une indisponibilité ou un changement de coordonnées,
- télécharger leur convocation et à l'issue de leur JDC leur attestation justificative pour l'inscription au Baccalauréat, à l'examen du permis de conduire ou à des concours administratifs.

**L'équipe du CSN reste à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions.**



Téléphone du centre du service national :

**02 44 01 20 50.**

